

Ecole Doctorale

Droit Et Sciences Politiques, Economiques et de Gestion

Le 12 juin 2017
à 17h30
en Salle 409 - 4^{ème} étage – Campus Trotabas

Ordre du jour :

La réunion portera sur les modalités d'attribution des contrats doctoraux (détermination de critères, mise en place de grilles d'évaluation ou encore élaboration de rapports...)

A l'attention de :

Madame AUVRET-FINCK Josiane, Monsieur DI BIAGGIO Ludovic, Monsieur LATINA Mathias, Monsieur MUSSO Patrick, Monsieur ORTOLANI Marc, Monsieur REIS Patrice, Madame ROUBY Evelyne, Monsieur RUMPALA Yannick, Monsieur SCHEER Tobias, Madame STEICHEN Pascale, Monsieur TORRE Dominique, Monsieur VALLAR Christian, Monsieur VERY Philippe, Madame WALLISER Elisabeth,

Etudiant élus :

Monsieur ABHAURRAHMAN Meer, Madame FERNANDEZ Virginie, Monsieur NGAMBOU DJATCHE Melchisedek, Monsieur PUIGVENTOS Rémi, Monsieur TULLOUE Clément,

Membres extérieurs :

Madame NEVEU Brigitte, Monsieur CONTAL François, Monsieur DURAND Renaud, Monsieur GASIGLIA Bertrand, Monsieur GIOVANNELLI Adriano,

Personnel administratif :

Madame ARFEUIL Isabelle, Madame GAZANO Elisabeth,

Nice, le 13/06/2017

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED-DESPEG tenue le 12/06/2017

Etaient présents : Madame AUVRET-FINCK Josiane, Monsieur DI BIAGGIO Ludovic, Monsieur LATINA Mathias, Monsieur MUSSO Patrick, Monsieur ORTOLANI Marc, Madame ROUBY Evelyne, Monsieur RUMPALA Yannick, Madame STEICHEN Pascale, Monsieur TORRE Dominique,

Madame TURK Pauline, Monsieur ABHAURRAHMAN Meer, Madame FERNANDEZ Virginie, Monsieur NGAMBOU DJATCHE Melchisedek, Monsieur PUIGVENTOS Rémi, TULLOUE Clément, Monsieur DURAND Renaud, Madame ARFEUIL Isabelle, Madame GAZANO Elisabeth, Monsieur MERLET Jean-Pierre,

Etaient excusés : Monsieur REIS Patrice, Monsieur SCHEER Tobias, Monsieur VALLAR Christian, Monsieur VERY Philippe, Madame WALLISER Elisabeth, Madame NEVEU Brigitte, Monsieur CONTAL François, Monsieur GASIGLIA Bertrand, Monsieur GIOVANNELLI Adriano,

La séance débute par une présentation des nouveaux représentants des doctorants au sein du Conseil de l'ED-DESPEG.

Ont ainsi été élus le 11 mai dernier :

- M. ABHAURRAHMAN Meer avec 23 voix (GRM)
- Mme FERNANDEZ Virginie avec 22 voix (GRM)
- M. NGAMBOU DJATCHE Melchisedek Joslem avec 11 voix (GREDEG)
- M. PUIGVENTOS Rémi avec 16 voix (CERDACFF)
- M. TULLOUE Clément avec 14 voix (CERDACFF)

1/Présentation du processus de sélection des doctorants dans le cadre de l'appel d'offres européen COFUND

Monsieur Jean-Pierre MERLET, Directeur de recherches à l'INRIA, vient ensuite exposer les modalités inhérentes au projet COFUND qui repose principalement sur plusieurs axes :

1-un processus de sélection rigoureux,

2-un programme élaboré de formations pour assurer le développement de carrière des étudiants,

3-un suivi rigoureux des étudiants

L'objectif assumé de cette démarche réside dans le fait d'augmenter sensiblement le nombre de bourses "d'excellence" qu'UCA pourrait proposer et, par extension, d'accroître sa compétitivité internationale. Ainsi, en accord avec la gouvernance UCA, il a été décidé que seul le volet **DP - Doctoral programmes : formation et mobilité de doctorants** sera mis en exergue.

Aussi, la gouvernance UCA n'a opté pour aucune thématique particulière. Toutefois, comme la région sera vraisemblablement l'un des principaux financeurs, la priorité sera donnée aux projets relevant des « *Smart Specializations* » de la région PACA.

Par ailleurs, l'interdisciplinarité étant au cœur même de la proposition IDEX, la gouvernance de JEDI souhaite évidemment qu'elle soit très présente. De ce fait, la rédaction du projet mettra

ÉCOLE DOCTORALE « Droit Et Science Politiques, Economiques et de Gestion »

Domaine Trotabas – Avenue Doyen Louis Trotabas - 06050 Nice Cedex 1

Directrice : Professeure Pascale STEICHEN – Directeur adjoint : Professeur Dominique TORRE

Secrétariat : Madame Elisabeth GAZANO – Tél. : 04 92 15 71 33 – E.mail : gazano@unice.fr - Fax : 04 92 15 70 95

l'accent sur le profil des candidats/sujets/encadrement.

Quant aux grilles de salaires pour les doctorants, le schéma de financement devrait normalement différer des bourses IDEX examinées en 2017.

Enfin, il a été demandé à la gouvernance s'il serait possible que l'IDEX finance une décharge totale pour réaliser un suivi professionnel du programme.

2/ Modalités d'attribution des contrats doctoraux (détermination de critères, mise en place de grilles d'évaluation ou encore élaboration de rapports...)

Les membres du Conseil s'accordent sur l'établissement d'une grille générique qui comporterait plusieurs volets :

- Parcours du candidat (dossier académique)
- Qualité du sujet de thèse
- Qualité du mémoire de M2
- Le caractère publiant du directeur de thèse

Deux rapports seront établis (l'un par un membre du laboratoire, l'autre par une personne extérieure à la discipline) en amont de l'audition des candidats.

3/ Bilan des comités de suivi,

L'article 13 du nouvel arrêté relatif à la formation doctorale impose la mise en place de comité de suivi censé *veiller « au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la Charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse. Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement. Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par le conseil de l'école doctorale. Les membres de ce comité ne participent pas à la direction du travail du doctorant. »*

Une harmonisation des comités de suivi est mise en place. Une trame sera prochainement rédigée en ce sens et diffusée à l'ensemble des directeurs d'unité afin d'envisager sereinement ces réunions annuelles.

4/ Doctoriales de l'ED,

Les prochaines Doctoriales de l'ED-DESPEG auront lieu le 16 juin prochain à la Faculté de droit de Nice en salle 301. La thématique retenue pour cette journée portera sur « *les enjeux du numérique* ».

Neuf doctorants et deux docteurs présenteront leurs travaux au cours de cette manifestation (affiche et intervenants en pièces jointes).

5/ Etude des dispenses de formation,

Les membres du Conseil examinent ensuite les demandes de dispense de formation. Les quatre requêtes sont accordées au vu des justificatifs apportés (activités professionnelles).

6/ Questions diverses.

Le Conseil se termine sur l'annonce du prochain départ de Messieurs Dominique TORRE et de Patrick MUSSO (effective à la rentrée prochaine).

La séance est levée à 19h45.

Bien cordialement,

Professeure Pascale STEICHEN
Directrice de l'Ecole Doctorale
DESPEG 513

